

La biopsie du sein



Qu'est-ce qu'une biopsie du sein ?

La biopsie du sein

La biopsie du sein consiste à prélever des échantillons de tissus pour analyse, ce qui permet d'établir un diagnostic précis.

Il s'agit d'un examen réalisé sous anesthésie locale, pas ou peu douloureux, dont on récupère rapidement.

La procédure est simple et demande peu de préparation.

Ce dépliant vous informe de ses caractéristiques et de son déroulement.

Le déroulement

Votre biopsie du sein ne nécessite pas d'hospitalisation et dure de 30 à 60 minutes selon la technique utilisée.

La procédure comporte cinq étapes :

1. Imagerie du sein pour identifier la zone à biopsier

Pour identifier la zone à biopsier le médecin se guide à l'aide d'un système d'imagerie par rayons X, par résonance magnétique (IRM) ou par ultrasons (échographie).

Pour la biopsie sous rayons X, votre sein pourra être comprimé de la même façon que lors d'une mammographie. Compte tenu des faibles niveaux d'irradiation, aucun risque n'a pu être identifié chez les patients pour cet examen. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement. Il est important de signaler si vous êtes dans ce cas.

La biopsie du sein



La biopsie sous IRM, non irradiante, nécessite de prendre quelques précautions pour lesquelles un questionnaire vous sera envoyé. Une injection de produit de contraste, le Gadolinium, dont vous recevrez l'ordonnance, sera réalisée pendant l'examen. Une voie intraveineuse sera posée dans votre bras. Une prescription de bilan sanguin vous sera également transmise.

La technique de biopsie sous ultrasons est également non irradiante. Un gel sera appliqué sur votre sein pour sa réalisation.

2. Désinfection et anesthésie locale du sein

Une éventuelle allergie aux anesthésiques locaux (Lidocaïne) est à signaler.

3. Insertion d'une aiguille dans le sein pour prélever les échantillons

4. Récupération des tissus

5. Insertion d'un marqueur pour identifier le site de biopsie

Le médecin peut placer un marqueur permettant d'identifier précisément le site où a eu lieu la biopsie. Ce marqueur très petit est en titane, il ne présente aucun risque pour votre santé. Vous ne le sentirez pas une fois mis en place.

→ Les tissus prélevés sont ensuite envoyés au laboratoire d'anatomopathologie du Centre Henri-Becquerel pour analyse.

Avant la procédure

Aucune préparation n'est nécessaire le jour de votre biopsie. Nous vous recommandons le port de vêtements confortables afin de vous sentir à l'aise. Ne modifiez pas votre alimentation habituelle et continuez vos activités.

N'oubliez pas d'informer à l'avance votre médecin si vous suivez actuellement un traitement ou si vous prenez des médicaments. Cela inclut l'aspirine, l'ibuprofène et les fluidifiants sanguins. La prise de certains de ces médicaments pourra être temporairement arrêtée plusieurs jours avant votre biopsie.

Pendant votre procédure

Après avoir été correctement installé, une image de votre sein sera réalisée pour identifier la zone à biopsier. Votre peau sera nettoyée avec un antiseptique et anesthésiée. Parfois, une incision est faite pour aider l'aiguille de biopsie à entrer plus facilement dans le sein.

Vous pouvez ressentir une compression mais la majorité des personnes ne ressentent pas de douleur.

L'examen ne dure pas très longtemps. Plusieurs échantillons de tissus seront collectés.

En fin de procédure le médecin peut prendre des images et si besoin placer un marqueur, ce qui permet d'identifier ultérieurement le site de biopsie.

La biopsie du sein



Après votre procédure

Une compression sera appliquée sur votre sein pendant quelques minutes. Un bandage sera placé à l'endroit de l'incision et sera gardé pendant 72 h. Respectez bien ces consignes.

Votre médecin peut vous prescrire un antalgique, sans aspirine, en cas de douleurs.

Les personnes peuvent majoritairement reprendre leurs activités habituelles immédiatement après l'examen.

Les résultats

Le prélèvement est confié au laboratoire d'anatomopathologie du Centre Henri-Becquerel. Un délai de 15 jours environ est nécessaire pour son analyse.

Les résultats sont adressés directement au médecin qui a effectué l'examen.

Il vous contactera afin de vous les communiquer. En fonction du diagnostic, il vous indiquera les modalités de votre éventuelle prise en charge.

Le jour de votre examen, il est nécessaire d'apporter :

- *le courrier et/ou l'ordonnance de votre médecin*
- *votre carte vitale et carte de mutuelle*

Les formalités administratives

À votre arrivée au Centre Henri-Becquerel, veuillez vous enregistrer au niveau des bornes ou auprès des hôtesses d'Accueil.

Vous serez ensuite dirigé vers le service en charge de réaliser votre biopsie du sein.

Questions fréquemment posées

Q : Quelle quantité de tissu sera retirée ?

R : Le médecin prélèvera uniquement les échantillons de tissus nécessaires.

Q : Combien de temps dure la biopsie ?

R : Le temps d'une biopsie est variable, généralement sa durée est de 60 minutes.

Q : Aurais-je une cicatrice ?

R : La plupart des personnes ne gardent pas de cicatrice permanente.

Q : Vais-je avoir mal pendant la procédure ?

R : L'anesthésie de votre sein, réalisée avant le début du prélèvement a pour but d'éviter toute douleur pendant la biopsie. Vous pouvez néanmoins ressentir un picotement lors de l'injection de l'anesthésiant. Cette anesthésie peut être renouvelée au cours de l'examen.

Q : Quels sont les effets secondaires auxquels je dois m'attendre ?

R : Votre sein peut être sensible et vous pouvez avoir un hématome au niveau de la zone de prélèvement. Le risque d'infection, compte tenu des précautions prises, est très faible. Pendant les 48h suivant l'examen, évitez les activités physiques intenses ainsi que le port de charges du côté biopsié.



La biopsie du sein



Q : Quand faut-il retirer le pansement ?

R : Vous n'avez pas à refaire le pansement. Vous le conservez 3 jours en veillant à ne pas le mouiller pour éviter tout risque d'infection. Vous pourrez enlever le pansement et reprendre bains et douches le 4^{ème} jour.

Q : Quand va-t-on me communiquer les résultats ?

R : Environ 15 jours après la date du prélèvement. En effet, les prélèvements sont d'abord analysés en laboratoire, puis font l'objet d'un contrôle par l'équipe médicale.

Q : Vais-je avoir à subir une intervention chirurgicale après ?

R : Non - Si le résultat est bénin, car cette technique permet justement d'éviter une intervention chirurgicale non justifiée.

R : Oui - Si le résultat montre des cellules "à risque" ou malignes, il faut alors prévoir une intervention chirurgicale, même lorsque toute l'anomalie (ex : microcalcifications) a été prélevée lors de la biopsie.

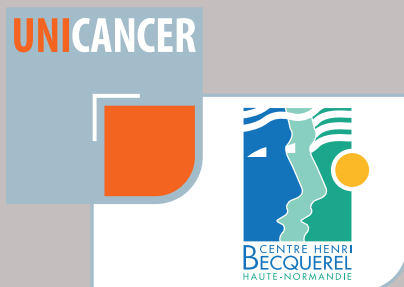
Q : A quoi sert le marqueur ?

R : Si toute l'anomalie a été retirée au cours de la biopsie, il est important de garder un repère de la zone où elle se situait à l'aide d'un marqueur. Celui-ci permettra de guider le chirurgien en cas d'intervention chirurgicale. Ce marqueur minuscule est en titane. Il est indolore, non palpable et ne bouge pas. Il ne provoque pas d'allergie.

**Le Centre Henri-Becquerel
est le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer
de Haute-Normandie.**

**Il est spécialisé dans le dépistage, le diagnostic,
les soins en cancérologie, ainsi que dans la
recherche et la formation.**

**L'équipe médicale et soignante reste à votre
entière disposition pour répondre à vos questions**



CENTRE HENRI-BECQUEREL

Centre de Lutte Contre le Cancer de Haute-Normandie
Rue d'Amiens - 76038 Rouen Cedex 1

Tél. 02 32 08 22 22 • Fax 02 32 08 22 70

www.centre-henri-becquerel.fr